

Institut

de France

Académie ~~Royale~~

des Beaux Arts



Paris, le 4 mars 1852

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur et cher Confrère,

J'ai pu jusqu'enfin me trouver un moment favorable, pour entretenir l'Académie de l'idée dont vous m'avez fait part, de faire décorer la villa Médicis par les statues de nos pensionnaires, de manière à y conférer une preuve de leur talents et à produire, dans le palais de l'Académie de France, une sorte de chronologie de l'art français à Rome. Cette idée a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par l'Académie, et il s'est engagé à l'instant même une discussion, qui touchait au fond même de la question, pour laquelle il était bien évident que l'Académie n'était pas suffisamment préparée. Aussi, ai-je fait tous mes efforts pour empêcher que cette discussion entrât dans une voie qui ne pourrait conduire à aucun résultat. Plusieurs de



mes confrères se sont prononcés, dans le même sens,  
 et l'Académie s'y est ralliée toute entière, en  
 décidant d'abord et à l'unanimité qu'elle prenait  
 votre proposition en considération, et en arrêtant  
 de plus que vous fûtes tenu à lui faire part,  
 dans le plus bref délai possible, de tous les idées  
 que vous avez pu vous former à ce sujet, ainsi que  
 de tous les moyens d'exécution dont vous pourriez  
 vous disposer. Je m'imprime, Monsieur le Direc-  
 teur et cher Confrère, de vous transmettre cette  
 double décision de l'Académie, en vous priant,  
 pour votre propre compte, de mettre, à la communi-  
 cation qui vous est demandée, toute la diligence  
 possible, et de la rendre aussi complète, par l'abon-  
 dance et la variété des détails d'exécution,  
 qu'il est à désirer qu'elle le soit pour le succès de  
 l'affaire. Vous comprendrez mieux que personne  
 combien il importe à l'honneur de votre Directorat  
 que, si la décoration de la Villa Medicea doit s'en-  
 treprendre, le plan et les moyens en soient arrêtés  
 dans le plus bref délai possible, de manière qu'il

puisse y avoir, avant l'expiration de vos fonctions,  
 au moins un commencement d'exécution.

Je ne vous en dis pas davantage pour ne pas  
 retarder le départ de cette lettre, et je vous remercie,  
 Monsieur le Directeur et cher confrère, l'assurance de  
 mes sentiments bien dévoués,

Raoul-Rochette